

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU JEUDI 24 FEVRIER 2022

<p>Nombre de conseillers : En exercice : 14 Présents : 14 Votants : 14 (excepté pour le compte administratif, Madame le Maire ne prend pas part au vote)</p>	<p>L'an deux mil vingt-deux, le vingt-quatre février à dix-huit heures trente minutes à Vocance, le Conseil municipal de Vocance dûment convoqué le dix-huit février deux mille vingt-deux, s'est réuni en conseil municipal en salle du conseil de Vocance conformément aux articles L.2121-10, L.2121-11 du code général des collectivités territoriales, sous la présidence de Madame Virginie FERRAND, Maire.</p> <p>Étaient présents : Virginie FERRAND, Régine MARQUES, Patricia SASSOLAT, Marie-Claude DEFOUR, Franck MONNERON, Adeline DUCHIER, Isabelle COSTECHAREYRE, Séverine BEZIN, Jean-Marc OLIVARES, Bruno COMBES, Adeline QUENOILLERE, Michel BESSET, Sylvie MOUNIER, Juan ARCHIER.</p> <p>Absent excusé : /</p> <p>Absents : /</p> <p>Pouvoirs : /</p>
---	---

✓ Désignation du secrétaire de séance: Madame Marie-Claude DEFOUR.

✓ Approbation du dernier compte-rendu du Conseil Municipal :

Le conseil Municipal approuve à l'unanimité le compte rendu 14 décembre 2021.

Pour : 14	Contre : 0	Abstention : 0
-----------	------------	----------------

Madame le Maire remercie vivement les personnes en charge du recensement de la population 2022.

DELIBERATION N° 2022-001

Objet: Approbation du Compte de Gestion – Budget Communal

A l'unanimité des membres présents et représentés, le Conseil Municipal approuve le compte de gestion de l'exercice 2021 établi par Monsieur le Comptable de la Trésorerie d'Annonay.

DELIBERATION N° 2022-002

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT
Résultats reportés		100 000,00 €		116 091,13 €		216 091,13 €
Opérations de l'exercice	274 815,03 €	425 861,70 €	423 925,69 €	160 390,18 €	698 740,72 €	586 251,88 €
Totaux	274 815,03 €	525 861,70 €	423 925,69 €	276 481,31 €	698 740,72 €	802 343,01 €
Résultat de clôture		251 046,67 €	147 444,38 €			103 602,29 €
		Besoin de financement	147 444,38 €			
		Excédent de financement				
		Restes à réaliser				
		Besoin de financement				
		Excédent de financement des restes à réaliser				
2* Considérant l'excédent de fonctionnement, décide d'affecter la somme de			147 444,38 €			au Compte 1068 Investissement
			103 602,29 €			au Compte 002 Excédent de fonctionnement reporté

DELIBERATIONS N°2022-003

OBJET : Approbation du Compte Administratif 2021 – Budget Communal

Afin que les membres du Conseil Municipal, réunis ce jour, approuvent le compte administratif de l'exercice 2021 et arrêtent ainsi les comptes, Madame le Maire se retire de la séance et ne prend pas part au vote :

Investissement

Dépenses	Prévu :	666 957.39
	Réalisé :	423 925.69
	Reste à réaliser :	0.00
Recettes	Prévu :	666 957.39
	Réalisé :	276 481.31
	Reste à réaliser :	0.00

Fonctionnement

Dépenses	Prévu :	484 502.00
	Réalisé :	274 815.00
	Reste à réaliser :	0.00
Recettes	Prévu :	484 502.00
	Réalisé :	525 861.70
	Reste à réaliser :	0.00

Résultat de clôture de l'exercice

Investissement :	-147 444.38
Fonctionnement :	251 046.67
Résultat global :	103 602.29

A l'unanimité des membres présents et représentés, le Conseil Municipal approuve le compte administratif de l'exercice 2021 et arrête ainsi les comptes.

DELIBERATIONS N° 2022-004

OBJET : Approbation du Compte de Gestion – Budget Chaufferie et Réseau de Chaleur

A l'unanimité des membres présents et représentés, le Conseil Municipal approuve le compte de gestion de l'exercice 2021 établi par Monsieur le Comptable de la Trésorerie d'Annonay.

DELIBERATIONS N° 2022-005

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT
Résultats reportés		23 278,39 €		72 919,70 €		
Opérations de l'exercice	22 074,54 €	22 239,09 €	22 463,82 €	70 942,20 €	44 538,36 €	93 181,29 €
Totaux	22 074,54 €	45 517,48 €	22 463,82 €	143 861,90 €	44 538,36 €	189 379,38 €
Résultat de clôture		23 442,94 €		121 398,08 €		144 841,02 €
	Besoin de financement					
	Excédent de financement		121 398,08 €	A REPORTER 001 EXCEDENT DE FINANCEMENT SUR BP 2022		
	Restes à réaliser					
	Besoin de financement					
	Excédent de financement des restes à réaliser					
2*	Considérant l'excédent de fonctionnement, décide d'affecter la somme de				au compte 1068 Investissement	
			23 442,94 €		au Compte 002 Excédent de fonctionnement reporté	

DELIBERATIONS N° 2022-006

OBJET : Approbation du Compte Administratif 2021 – Budget Chauffage et Réseau de Chaleur

Afin que les membres du Conseil Municipal, réunis ce jour, approuvent le compte administratif de l'exercice 2021 et arrêtent ainsi les comptes, Madame le Maire se retire de la séance et ne prend pas part au vote :

Investissement

Dépenses	Prévu :	216 182.35
	Réalisé :	22 463.82
	Reste à réaliser :	0.00
Recettes	Prévu :	216 182.35
	Réalisé :	143 861.90
	Reste à réaliser :	0.00

Fonctionnement

Dépenses	Prévu :	56 278.39
	Réalisé :	22 074.54
	Reste à réaliser :	0.00
Recettes	Prévu :	56 278.39
	Réalisé :	45 517.48
	Reste à réaliser :	0.00

Résultat de clôture de l'exercice

Investissement :	121 398.08
Fonctionnement :	23 442.94
Résultat global :	144 841.02

A l'unanimité des membres présents et représentés, le Conseil Municipal approuve le compte administratif de l'exercice 2021 et arrête ainsi les comptes.

DELIBERATIONS N° 2021-007

Objet : Fixation de la durée de l'amortissement pour les travaux de la chaufferie communale

A l'unanimité des membres présents et représentés, le Conseil Municipal fixe à 20 ans la durée d'amortissement du compte 2158 concernant les travaux de la chaufferie communale.

DELIBERATIONS N° 2021-008

OBJET : Remboursement d'une consommation d'électricité aux locataires suite à une panne de la chaufferie communale

A l'unanimité des membres présents et représentés, le Conseil Municipal approuve le remboursement de 145,00 € lié à la consommation électrique suite à la panne de la chaufferie communale pour la période du 24 décembre 2021 au 4 janvier 2022 pour un foyer raccordé au chauffage communal.

DELIBERATIONS N° 2022-009

Objet : Délibération concernant la facturation du chauffage de l'église

A l'unanimité des membres présents et représentés, le Conseil Municipal propose de ne facturer à la Paroisse Bienheureux Gabriel Longueville que la Valeur R1 correspondant à la consommation réelle d'énergie pour les besoins de fonctionnement de l'église pour un montant de 2750.56 € TTC.

DELIBERATIONS N° 2022-010

Objet : Délibération fixant les tarifs communaux pour l'année 2022

A l'unanimité des membres présents et représentés, le Conseil Municipal valide les tarifs 2022 suivants le tableau annexé :

LOCATIONS COMMUNALES		
	ANNEE 2021	ANNEE 2022
Loyer appartement école + forfait chauffage 100€/mois <i>67 Montée de L'Eglise 07690 Vocance</i>	loyer 2020 + indice INSEE (date d'échéance du bail : le 01/07/2021)	loyer 2021 + indice INSEE (date d'échéance du bail : le 01/07/2022)
Loyer ancienne cure + forfait chauffage de 147€/mois <i>323 Rue Saint Michel</i>	loyer 2020 + indice INSEE (date d'échéance du bail : le 01/01/2021)	loyer 2021 + indice INSEE (date d'échéance du bail : le 01/01/2022)
Loyer boulangerie <i>216 Route du Puy</i>	600,00€ HT / 720,00€ TTC	loyer 2021 + indice INSEE (date d'échéance du bail 16/09/2022)
Loyer appartement boulangerie <i>214 Route du Puy</i>		
Loyer / ancien restaurant <i>305 Route du Puy</i>	300,00€ HT / 360,00€ TTC	300,00€ HT / 360,00€ TTC
Charges restaurant	12,00€ ordures ménagères +50,00€ taxe foncière = 62,00€	12,00€ ordures ménagères +50,00€ taxe foncière = 62,00€
Loyer local à côté Bibliothèque <i>317 Route du Puy</i>	200,00 €	200,00 €

DELIBERATIONS N° 2022-011

OBJET : Subventions aux associations 2022

A la majorité des membres présents et représentés et une abstention, le Conseil Municipal acte les subventions 2022 telles que présentées :

Nom association	Nombre d'adhérents	Adhérents vocançois	Montant subvention 2021	Montant subvention 2022
A.C.C.A.	/	/	120,00 €	120.00€
Amicale des P'tits Loups	0	0	120,00 €	120.00€
A.S. Cançoise	168	34	200,00 €	200.00€
Basket	90	5	200,00 €	200.00€
C.C.S. du Val de Cance			200,00 €	200.00€
Conscrits			200,00 €	200.00€
F.N.A.C.A.	19	18	120,00 €	120.00€
Forêt des contes	16	3	120,00 €	200.00€
KARAGYM	28	28	200,00 €	200.00€
Regard sur Vocance en Vivarais	/	/	120,00 €	120.00€
Truite Vocançoise			120,00 €	120.00€
U.N.R.P.A. Club de l'Age d'Or	37	37	120,00 €	120.00€
TOTAL :	358	125		
Montant total subventions			2 040 €	1 920 €